

Diplôme Universitaire de Gérontologie – Année 2015-2016

« Personne âgée - Réseaux de soins - Prise en charge institutionnelle »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et/ou renforcer ses compétences théoriques et pratiques concernant la prise en charge des personnes âgées.
- Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et en réseau autour de projets de soins et de vie, en impliquant la personne âgée et son entourage.
- Savoir construire un projet de prise en charge de la personne âgée en ambulatoire et en institution.

INSCRIPTIONS

Conditions d'inscriptions

Les candidats à l'inscription doivent être :

- D'un niveau d'études équivalent à quatre années de formation, après le baccalauréat ou après un diplôme équivalent.
- Professionnels de niveau cadre ou justifiant de cinq années d'exercice professionnel, intéressés à la prise en charge de la personne âgée dans le cadre d'un exercice libéral, et/ou institutionnel.

Modalités

Dépôt des candidatures sur internet via le lien suivant :

<https://candidature.univ-paris13.fr/WebParis13/Candidature/indexCandidature.jsp>

Date limite de dépôt des candidatures : **23.10.2015**

Pour tout renseignement sur le Diplôme Universitaire et la procédure d'inscription, vous pouvez contacter le Pôle de Formations Permanente des Professions de Santé.

Responsable du Diplôme Universitaire « Personne âgée –
Réseaux de soins – Pris en charge institutionnelle »
Docteur Samir TINE

Secrétariat pédagogique – Mme Jessica PLESSARD

Tél : 01 41 52 59 46

Fax : 01 41 52 55 66

Mail : jessica.plessard@rmb.aphp.fr

PUBLIC CONCERNE

Le Diplôme Universitaire s'adresse aux :

- Professionnels médicaux,
- Professionnels paramédicaux,
- Professionnels socio-éducatifs,
- Professionnels exerçant dans le champ de la prise en charge de la personne âgée.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement représente 150 heures obligatoires, réparties sur une année universitaire, comprenant 115 heures d'enseignement théorique (cours, tables rondes et travaux dirigés) et 35 heures de stage (hors temps d'enseignement). Les enseignements sont organisés sous forme de 5 séminaires les lundi, mardi et mercredi (novembre 2015 – décembre 2015 – janvier 2016 – mars 2016 – avril 2016) et 1 séminaire de 25 heures lundi, mardi, mercredi et jeudi (juin 2016).

L'enseignement se compose de quatre modules :

- M1** Connaissance de la personne âgée
- M2** Démographie, épidémiologie, réseaux de soins, prise en charge institutionnelle
- M3** Précarité, maltraitance, prise en charge de la douleur, fin de vie
- M4** Recherche clinique et en soins infirmiers, méthodologie.

VALIDATION

Le diplôme est délivré après validation de l'enseignement par épreuve écrite, rédaction d'un article pour approfondir un point particulier, au choix de l'étudiant, validation du stage pratique et la présence à chaque séminaire.

DROITS D'INSCRIPTION

- Formation initial : 450 €
- Formation continue : 1500 €
-

Droit d'inscription : 260 €